



## Série de bourses d'études pour l'édification de la nation de l'ACG Bourses d'études océaniques

La série de bourses d'études pour l'édification de la nation a été créée par l'Académie canadienne du génie (ACG) en reconnaissance du rôle important joué par les ingénieurs dans l'édification de notre nation compte tenu des défis techniques créés par l'étendue géographique du pays, sa faible densité de population, son climat nordique et son littoral s'étendant sur trois océans, le plus long au monde. Cette série de bourses est parrainée par l'ACG, grâce au généreux soutien des membres et du conseil d'administration de l'ACG.

La bourse d'études océaniques est la troisième de la série. Elle a été créée spécifiquement pour encourager et récompenser les étudiants de premier cycle qui, en plus d'avoir suivi une excellente formation universitaire, sont passionnés par le génie océanique et démontrent qu'ils ont participé à des activités de bénévolat, qu'ils ont une expérience professionnelle et (ou) qu'ils exercent un leadership communautaire. Les candidats seront évalués en fonction de leurs résultats universitaires, de leurs qualités de leadership, des réponses fournies dans le formulaire de demande et de leur intention de poursuivre une carrière en génie qui contribue à améliorer la gérance des ressources océaniques du Canada, notamment en matière de transport maritime propre, de construction navale, d'énergie marine renouvelable, de télédétection océanique, d'amélioration de l'efficacité et du rendement environnementaux des opérations pétrolières et gazières extracôtières, d'exploitation minière des fonds marins, de gestion des zones côtières, d'opérations dans des environnements océaniques difficiles, d'amélioration des technologies d'aquaculture et de pêche ainsi que de systèmes avancés de communication et de navigation maritimes.

### **Exigences d'admissibilité des étudiants :**

Sont admissibles seuls les étudiants qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada et qui sont actuellement inscrits à un programme de génie agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) ou à un nouveau programme en processus d'agrément par le BCAPG. Le BCAPG accrédite les programmes de génie de premier cycle.

### **Remise de la bourse d'études :**

Une bourse d'études de 2 000 \$ sera attribuée en 2024.

### **Processus de demande :**

[Accédez au formulaire de demande de 2024 ici.](#)

Assurez-vous que les documents sont soumis selon la méthode indiquée dans la demande. Toute autre méthode de soumission ne sera pas acceptée.

### **Date limite de dépôt des demandes : 4 mars 2024**

Le bénéficiaire de la bourse d'études sera avisé d'ici la fin du mois d'avril 2024.